



Vers une politique alimentaire commune pour l'UE

Document d'orientation en préparation du
Forum européen de l'alimentation et de l'agriculture 2018

Résumé

Ce document cadre une politique alimentaire commune pour l'UE et décrit concrètement à quoi une telle politique pourrait ressembler.

Il identifie les défis de durabilité auxquels les systèmes agricoles et alimentaires européens sont confrontés (Partie 1) et met en avant que l'absence d'un cadre de gouvernance plus robuste limite le potentiel des politiques actuelles à relever ces défis (Partie 2). Il avance un ensemble de propositions concrètes pour réformer, redéfinir et réaligner une série de politiques dans le cadre d'une « politique alimentaire commune » afin d'orienter l'Europe vers une transition vers des systèmes alimentaires durables (Partie 3), tout en détaillant le raisonnement qui sous-tend ces propositions sous la forme de « leviers » clés permettant d'enclencher ces changements (Partie 4 – voir version EN).

Alors qu'IPES-Food a dirigé la rédaction de ce document, il est également le résultat d'un travail de collaboration entre plus d'une trentaine d'organisations partenaires pour servir de base de réflexion dont l'objectif est de développer une « politique alimentaire commune » avec un plus large éventail de parties prenantes lors du Forum européen de l'alimentation et de l'agriculture (29-30 mai, 2018).



Partie 1. Les défis de la durabilité: Pourquoi avons-nous besoin d'un changement fondamental d'orientation des systèmes alimentaires et agricoles de l'UE?

Les systèmes agricoles et alimentaires de l'UE exigent une réorientation fondamentale compte tenu des graves défis interdépendants et systémiques auxquels ils sont confrontés. Nous constatons actuellement un cruel manque de réponses à ces défis – qu'il s'agisse de politiques publiques ou de solutions proposées par le secteur privé.

Risques pour la santé liés à l'alimentation. Les systèmes alimentaires actuels sont caractérisés par une surproduction d'aliments transformés riches en énergie (kcal) mais pauvres en nutriments. Cela mène, d'un point de vue global, à des régimes alimentaires malsains et déséquilibrés dans l'UE. C'est notamment la consommation insuffisante de fruits et légumes qui est en cause ; il en va de même pour les céréales complètes, les légumineuses, noix et graines. Parallèlement la consommation de viande rouge et transformée, d'aliments riches en graisses, sucre et sel a tendance à être excessive. Ces tendances génèrent d'importants risques pour la santé, en particulier pour les groupes à plus faibles revenus. Plus de 50% de la population européenne est en surpoids et 20% est en situation d'obésité¹. Un régime alimentaire malsain est le principal facteur de risque pour toutes « années de vie en bonne santé perdues » en Europe². Une mauvaise alimentation est responsable de 49% du fardeau des maladies cardiovasculaires, qui restent la principale cause de décès dans l'UE³. Les maladies chroniques représentent 70-80% des dépenses en frais de santé, ce qui équivaut à peu près à €700 milliards par an dans l'UE - et qui ne cesse de croître⁴.

Défis environnementaux. À l'échelle mondiale, les systèmes alimentaires et agricoles contribuent près de 30% des émissions de gaz à effet de serre⁵ (GES) et sont l'un des principaux moteurs des processus de dégradation des terres et de la perte de biodiversité. L'humanité est sortie bien au-delà de son « espace de fonctionnement sécurisé » dans les domaines les plus étroitement liés à l'agriculture: perte de la diversité génétique et perturbation des cycles du phosphore et de l'azote, transgressant les « frontières planétaires »⁶.

L'Europe perd chaque année 970 millions de tonnes de sol, tandis que 11% du territoire de l'UE est touché par une érosion des sols modérée à élevée⁷. De plus, les pesticides, associés à de hauts niveaux d'utilisation d'azote, impactent les plantes et les insectes de

¹ WHO Data and Statistics: <http://www.euro.who.int/en/health-topics/noncommunicable-diseases/obesity/data-and-statistics>

² Global Burden of Disease: <https://vizhub.healthdata.org/gbd-compare/>

³ EHN, 2017. Transforming European food and drink policies for cardiovascular health.

⁴ European Commission, 2013. Reflection process on chronic diseases – final report.

⁵ Vermeulen, S.J., Campbell, B.M., Ingram, J.S.I., 2012. Climate change and food systems. Annual Review of Environment and Resources 37, 195–222. doi:10.1146/annurev-environ-020411-130608

⁶ Rockstrom, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, A., Chapin, F.S., Lambin, E.F., Lenton, T.M., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H.J., Nykvist, B., de Wit, C.A., Hughes, T., van der Leeuw, S., Rodhe, H., Sorlin, S., Snyder, P.K., Costanza, R., Svedin, U., Falkenmark, M., Karlberg, L., Corell, R.W., Fabry, V.J., Hansen, J., Walker, B., Liverman, D., Richardson, K., Crutzen, P., Foley, J.A., 2009. A safe operating space for humanity. Nature 461, 472–475. doi:10.1038/461472a

⁷ Panagos, P., Borrelli, P., Poesen, J., Ballabio, C., Lugato, E., Meusburger, K., Montanarella, L. and Alewell, C., 2015. The new assessment of soil loss by water erosion in Europe. Environmental science & policy, 54, pp.438-447.



manière inédite; plus de 75% des insectes volants ont disparu en 25 ans⁸, compromettant la pollinisation de nombreuses cultures vivrières et menaçant les rendements. En dernier lieu, les impacts environnementaux des systèmes alimentaires sont exacerbés par le gaspillage de 20% de la nourriture produite dans l'UE. Cela correspond à 180 kg d'aliments gaspillés par personne, 170 tonnes d'émissions de CO₂, et représente un coût d'environ 143 milliards d'euros en termes de ressources gaspillées et d'impact environnemental⁹.

Risques pour la santé liés à l'environnement. Les impacts environnementaux des systèmes alimentaires et agricoles menacent la santé humaine par diverses voies. Par exemple, 90% des émissions d'ammoniac de l'UE proviennent du secteur agricole, l'ammoniac étant un contributeur majeur de la pollution de l'air et responsable de 400 000 décès par an¹⁰. La résistance aux antimicrobiens et l'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE) par le biais de notre alimentation, des emballages et de la contamination agricole des sources d'eau génèrent également des risques majeurs pour la santé¹¹.

Défis socio-économiques pour les agriculteurs. Le secteur agricole est également en crise, en particulier dans le secteur de l'agriculture familiale à petite échelle. Les coûts des intrants dans l'UE ont augmenté de près de 40% entre 2000 et 2010 alors que les prix à la production sont restés bas, suscitant l'inquiétude du Parlement européen à l'égard de la viabilité du secteur agricole¹². Dans l'ensemble de l'UE, les revenus agricoles moyens sont désormais orientés à la hausse, mais ces chiffres masquent d'importantes variations entre et au sein des États membres. En 2016, environ 30% des agriculteurs français avaient un revenu inférieur à 350 € par mois, soit moins d'un tiers du salaire minimum¹³. De 2003 à 2013, plus d'une ferme sur quatre a disparu en Europe¹⁴. Ceci est principalement dû aux fortes exigences en capital, à l'endettement et à la consolidation des terres entre les mains de grandes fermes qui en résulte. Quelques 3% des exploitations représentent aujourd'hui 50% des terres agricoles de l'UE, alors que 20% des exploitations reçoivent 80% des paiements de la Politique Agricole Commune (PAC)¹⁵. Beaucoup d'exploitations agricoles n'ont pas de successeurs et risquent de voir leur fin ou d'être achetées par des fermes avoisinantes : en 2010, 48%

⁸ Hallman C.A., Sorg, M. Jongejans, E., Siepel, H. Hofland, N., Schwan, H., Stenmans, W., Müller, A., Sumser, H., Hörrn, T., Goulson, D., de Kroon, H. 2017, More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. PLOS one. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>

⁹ Stenmarck, A., Jensen, C., Quested, T., Moates, G., Buksti, M., Cseh, B., Juul, S., Parry, A., Politano, A., Redlingshofer, B. and Scherhauer, S., 2016. Estimates of European food waste levels. IVL Swedish Environmental Research Institute. <http://www.eu-fusions.org/phocadownload/Publications/Estimates%20of%20European%20food%20waste%20levels.pdf>

¹⁰ EEA, Air Quality in Europe 2017: https://www.eea.europa.eu/publications/air-quality-in-europe-2017/at_download/file

¹¹ IPES-Food. 2017. Unravelling the Food-Health Nexus: Addressing practices, political economy, and power relations to build healthier food systems. The Global Alliance for the Future of Food and IPES-Food.

¹² European Parliament, 2011. Report on the farm input supply chain: structure and implications (2011/2114(INI)). Repris de: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2011-0421+0+DOC+XML+V0//EN>

¹³ Ces chiffres comprennent les agriculteurs à temps plein et à temps partiel. '30 % des agriculteurs gagnent moins de 350 euros par mois » : scandale ou pas ?, Le Monde, 30.10.2017. Repris de: http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/30/30-des-agriculteurs-gagnent-moins-de-350-euros-par-mois-scandale-ou-pas_5207780_3232.html

¹⁴ EU Farm Structure Survey 2013, Eurostat. Repris de: <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7089766/5-26112015-AP-EN.pdf/e18e5577-c2a4-4c70-a8c7-fd758ea7b726>

¹⁵ European Commission, 2017. The Future of Food and Farming. COM(2017) 713 final. Repris de:

https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/future-of-cap/future_of_food_and_farming_communication_en.pdf



des exploitants agricoles avaient plus de 55 ans et 25% plus de 65 ans. De plus, la spéculation foncière a explosé, en particulier dans les zones périurbaines, accélérant la consolidation des terres agricoles. Entre 2006 et 2012, quelque 107 000 ha par an ont été convertis en terrains résidentiels ou sont passés en zone de construction dans l'UE28¹⁶.

Mauvaises conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement. Des conditions de travail abusives et inférieures aux normes continuent d'être observées dans l'UE et autour du monde, dû aux chaînes d'approvisionnement alimentaire fortement concentrées, de déséquilibres de pouvoirs majeurs et de pressions constantes à la baisse des prix¹⁷. Ces conditions concernent tous les maillons de la chaîne alimentaire, de la production à la vente au détail: les travailleurs saisonniers et migrants, qui constituent l'épine dorsale de l'agriculture européenne, sont systématiquement confrontés à des conditions de travail désastreuses; les cyclistes « indépendants » qui livrent des repas dans nombreuses villes européennes sont confrontés à des batailles juridiques pour être reconnus comme employés; les travailleurs de la restauration rapide et d'autres employés de la vente au détail se mettent en grève pour dénoncer des salaires trop bas et de mauvaises conditions de travail (par exemple, la grève des travailleurs de McDonald's au Royaume-Uni pour un salaire minimum).

En outre, **la durabilité des systèmes alimentaires mondiaux est reliée à la production et à la consommation de l'UE.** Une superficie de 30 à 35 millions d'hectares en dehors de l'UE est nécessaire pour satisfaire ses besoins d'importation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux, représentant près de 35% des terres agricoles utilisées de l'UE, soit la moitié de la superficie de la France¹⁸. L'UE importe chaque année jusqu'à 22 millions de tonnes de tourteaux de soja et de soja¹⁹, dont une grande partie provenant de pays d'Amérique du Sud où la déforestation, l'expropriation des paysans et des communautés, l'empoisonnement par les pesticides et les abus de droits fondamentaux sont allégués surtout dans les zones de culture intensive pour l'exportation²⁰. Les systèmes de production intensifs (orientés vers l'exportation) ont également des répercussions sur la sécurité alimentaire locale et la disponibilité de l'eau²¹, et entraîne à l'émigration.

Ces tendances témoignent **d'un modèle de production agro-alimentaire de plus en plus spécialisé, industrialisé et financiarisé** qui s'est établi en Europe et dans le monde. Au fil des décennies, les productions végétale et animale se sont éloignées l'une de l'autre; la production végétale s'est spécialisée dans les céréales au détriment des

¹⁶ European Environment Agency. 2017. Land Take. <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/land-take-2/assessment-1>

¹⁷ IPES-Food, 2017a.

¹⁸ Witzke, H., Noleppa, S., 2010. EU agricultural production and trade: can more efficiency prevent increasing "land grabbing" outside of Europe?

¹⁹ Laaninen, T. 2015. Imports of GM food and feed: Right of Member States to opt out (third edition), European Parliament Think Thank. <http://www.europarl.europa.eu/EPRS/EPRS-Briefing-559479-Imports-GM-food-and-feed-FINAL.pdf>

²⁰ Ezquero-Cañeta, A.. 2016. Poisoned, Dispossessed and Excluded: A Critique of the Neoliberal Soy Regime in Paraguay. <https://doi.org/10.1111/joac.12164>, Mekonnen, M.M., Hoekstra, A.Y., 2012.

²¹ A global assessment of the water footprint of farm animal products. Ecosystems 15, 401–415. doi:10.1007/s10021-011-9517-8



prairies permanentes et temporaires, des protéagineux et des oléagineux²². Le manque d'intégration entre cultures et élevage, et la spécialisation et l'intensification dans ces deux secteurs, sous-tendent de nombreux impacts environnementaux des systèmes alimentaires et agricoles européens (par exemple, pollution due au fumier et aux intrants synthétiques dans les systèmes de culture intensive ; exigence de grands volumes d'importations de protéines fourragères ; et recours à l'irrigation dans les zones de cultures intensives en pénurie d'eau). Les unités de production de semences, les transformateurs à petite échelle, les laiteries et les abattoirs ont disparu de nombreuses régions et ont été intégrés dans des opérations centralisées, parallèlement à une dépendance accrue aux marchés mondiaux et aux longues filières internationales. La mondialisation et la libéralisation du commerce ont renforcé la spécialisation des produits agricoles. L'agriculture européenne est de plus en plus orientée vers l'exportation tout en s'appuyant sur de hauts niveaux d'importations de protéines fourragères.

Par ailleurs, **les systèmes alimentaires sont de plus en plus concentrés en termes de parts de marché, de pouvoir économique et de pouvoir politique**. La consolidation au sein des secteurs des intrants commerciaux, de la machinerie agricole, de la transformation et de la vente au détail progresse à un rythme sans précédent. Cette consolidation est aggravée par les mégafusions récentes, permettant à quelques entreprises d'influencer les prix et les conditions des chaînes de valeur mondiales – et d'exercer une influence majeure sur la prise de décision²³ (voir Partie 2).

Ces changements ont été aggravés par **de nouvelles réalités macro-économiques, démographiques et culturelles**. Plus de la moitié de la population mondiale et près de 75% des Européens vivent maintenant en ville²⁴. Les politiques orientées vers la croissance et l'expansion urbaines ont conduit à la perte de terres agricoles comme mentionnée ci-dessus. Une série de tendances convergentes a érodé nos cultures alimentaires traditionnelles et ouvert la voie à des systèmes de production de masse, de grande distribution et de consommation de masse: les cultures paysannes sont en train de se perdre²⁵; les modes de vie accélérés et les emplois à temps plein ont réduit un temps dédié auparavant à la production et à la culture alimentaire; et des changements majeurs des prix / l'abordabilité des produits alimentaires ont permis à certains aliments (par exemple la viande) d'être intégrés dans les habitudes de consommation quotidiennes.

²² EU Agricultural and Farm Economics Briefs. 2016. Farm Economy Overview: Cereal Sector.

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKewiS29DBu9jaAhWBKFAKHR7BCCyQFggpMAA&url=https%3A%2F%2Fec.europa.eu%2Fagriculture%2Fsites%2Fagriculture%2Ffiles%2Ffrural-area-economics%2Fbriefs%2Fpdf%2F011_en.pdf&usg=AOvVaw2NfryM0g8qehj40ySjKGCL

²³ IPES-Food. 2017. Too big to feed: Exploring the impacts of mega-mergers, concentration, concentration of power in the agri-food sector.

²⁴ Eurostat: [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Share_of_urban_population,_2014_(1)_(%25_of_total_population)_Cities16.png)

[explained/index.php/File:Share_of_urban_population,_2014_\(1\)_\(%25_of_total_population\)_Cities16.png](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Share_of_urban_population,_2014_(1)_(%25_of_total_population)_Cities16.png)

²⁵ McMichael, P. 2012. Depeasantization. In *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Globalization*, G. Ritzer (Ed.).

doi:10.1002/9780470670590.wbeog140



Le système alimentaire « à bas prix » est apparu mais s'avère coûteux à plusieurs égards²⁶. Alors que les ménages européens consacrent en moyenne moins de 15% de leur budget à l'alimentation²⁷, près d'un Européen sur quatre est en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale²⁸ et plus de 40 millions de citoyens (soit plus de 8% de la population de l'UE) vivent en privation matérielle sévère²⁹. Un lien important existe entre statut socio-économique et accès aux produits frais et à une alimentation variée et de haute qualité (y compris les produits biologiques), et s'aggrave dans un contexte d'inégalités croissantes en Europe³⁰. Le recours aux banques alimentaires est aussi à la hausse³¹; l'insécurité alimentaire dans l'UE-28 est passée de 6,5% en 2003 à 8,7% en 2011³². En 2016, 43 millions d'Européens (8,1%) n'étaient pas en mesure de se payer un repas de qualité tous les deux jours³³. Dans un contexte de fortes pressions à la baisse des prix et de marges serrées, les agriculteurs et les travailleurs de l'agroalimentaire sont souvent parmi les membres les plus pauvres et les plus marginalisés de la société.

De plus, **le décalage entre agriculture et société s'accroît**: distanciation géographique (dû à l'expansion des villes et l'allongement des filières agroalimentaires); distanciation économique (dû à l'augmentation d'intermédiaires dans les chaînes d'approvisionnement); distanciation cognitive (dû à la perte des liens familiaux et culturels entre les citadins et le monde agricole); et distanciation politique (dû au sentiment d'une perte de contrôle et de prise de décision de nos systèmes alimentaires et agricoles)³⁴. En d'autres termes, les consommateurs perdent de vue la valeur de leur nourriture, de la façon dont elle est préparée, de ses qualités nutritionnelles et de concepts tels que la saisonnalité des fruits et des légumes. Une enquête récente a révélé que seulement 35% des citoyens de l'UE faisaient confiance aux supermarchés et seulement 38% faisaient confiance aux fabricants de produits alimentaires pour obtenir des informations sur leurs risques³⁵.

Néanmoins, **les systèmes alimentaires modernes ont largement réussi à fournir de grandes quantités de commodités agricoles et à augmenter la sécurité des chaînes d'approvisionnement alimentaire**, c'est-à-dire à atteindre les objectifs initiaux des politiques alimentaires et agricoles de l'UE. Des secteurs très compétitifs axés sur l'exportation ont pu prospérer et s'étendre à de nouveaux marchés: par

²⁶ De Schutter, O., 2017. The political economy of food systems reform. Eur. Rev. Agric. Econ. 44, 705-731. doi:10.1093/erae/jbx009

²⁷ Eurostat, 2017. 'Household consumption by purpose'. Repris de: http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Household_consumption_by_purpose

²⁸ Eurostat, 2017. 'Europe 2020 indicators - poverty and social exclusion'. Repris de: http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Europe_2020_indicators_-_poverty_and_social_exclusion

²⁹ Eurostat, 2016. 'People at risk of poverty or social exclusion'. Repris de: http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/People_at_risk_of_poverty_or_social_exclusion

³⁰ OECD, 'Inequality'. Retrived from: <http://www.oecd.org/social/inequality.htm>

³¹ Gentilini, U., 2013. Banking on food: The state of food banks in high-income countries. IDS Working Papers, 2013(415), pp.1-18.

³² Selon une enquête sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC), dans laquelle les ménages ont été interrogé sur la possibilité de pouvoir s'acheter un «repas de qualité» tous les deux jours, voir Davis, O. and Geiger, B.B., 2017. Did Food Insecurity rise across Europe after the 2008 Crisis? An analysis across welfare regimes. Social Policy and Society, 16(3), pp.343-360.

³³ Eurostat, 2016. 'People at risk of poverty or social exclusion'. Repris de: http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/People_at_risk_of_poverty_or_social_exclusion

³⁴ Bricas, N., Lamine, C., Casabianca, F., 2013. Agricultures et alimentations : des relations à repenser ? Natures Sciences Sociétés 21, 66-70. doi:10.1051/nss/2013084

³⁵ Food Navigator, 2013. Consumer Trust in Food Industry Fares Badly in EU Survey. Repris de: <https://www.foodnavigator.com/Article/2013/09/16/Consumer-trust-in-food-industry-fares-badly-in-EU-survey>



exemple, quelque 20 000 emplois dans le secteur agroalimentaire de l'UE ont été soutenus par la récente libéralisation des échanges avec la Corée du Sud, le Mexique et la Suisse³⁶. En outre, l'UE a connu une réduction de l'utilisation des intrants chimiques et des émissions de GES agricoles au cours des dernières années³⁷.

En effet, ces évolutions ont conduit certains à remettre en question la notion de crise alimentaire et agricole, et à placer leur confiance dans les initiatives technologiques et industrielles et dans la capacité des grandes entreprises (avec de vastes chaînes d'approvisionnement) pour nourrir une population croissante³⁸. Les arguments en faveur d'une production à grande échelle dans l'UE prennent de l'ampleur dans un contexte d'insécurité alimentaire mondiale. Selon la FAO, 66 pays sont actuellement incapables de répondre à leurs besoins alimentaires³⁹, un chiffre qui risque d'augmenter face au changement climatique.

Toutefois, pour de nombreux observateurs, **les systèmes alimentaires et agricoles européens sont confrontés à une série de crises profondes et interconnectées qui ne peuvent ni être résolues par des solutions technologiques à court terme ni par des solutions unidimensionnelles**. Comme l'ont déclaré 150 ONG, le système actuel fonctionne pour un petit nombre d'acteurs au détriment de la majorité⁴⁰ et alors que les effets sociaux et environnementaux croissants de nos systèmes affectent la qualité de vie de tous. Le modèle alimentaire et agricole sous-jacent (spécialisé, industrialisé et financiarisé) génère une série d'externalités coûteuses qui ne se reflètent pas dans les prix au consommateur, mais qui sont subis par les citoyens de l'UE et du monde entier.

Un tel système n'offre pas de solution pour concilier les différents enjeux auxquels nous faisons face. Alors que les grandes entreprises peuvent entraîner des innovations rapides, elles s'appuient sur un modèle à volume élevé mais à faible marge qui favorise les grands fournisseurs hautement spécialisés, exacerbant les défis sociaux et environnementaux décrits ci-dessus. Bien que l'innovation promet d'encourager des pratiques plus durables, les changements technologiques et les innovations venant du marché ne se développent pas assez rapidement. Les incitations actuelles à protéger les ressources, promouvoir la biodiversité et séquestrer le carbone restent insuffisantes pour réorienter nos systèmes. Par exemple, l'utilisation totale de pesticides continue d'augmenter dans plusieurs pays⁴¹, les dangers d'exposition à de nouveaux ingrédients actifs restent difficiles à surveiller, et la dépendance aux protéines fourragères importées continue de croître, neutralisant les avantages d'une agriculture moins intensive en GES

³⁶ Copenhagen Economics, 2016, Impacts of EU trade agreements on the agricultural sector. Study commissioned by the European Commission: https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/external-studies/2016-bilateral-trade-agreements/final-report_en.pdf

³⁷ European Commission, 2017. The Future of Food and Farming. COM(2017) 713 final. Repris de:

https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/future-of-cap/future_of_food_and_farming_communication_en.pdf

³⁸ Voir par exemple, Fresco, L.O. and Poppe, K.J., 2016. Towards a common agricultural and food policy. Wageningen University & Research.

³⁹ FAO, "Food self-sufficiency and international trade: a false dichotomy?", The State of Agricultural Commodity Markets 2015-2016, 2016, p.5.

⁴⁰ 'Good Food, Good Farming, Now', 2017, statement signed by 150 NGOs. <http://www.ceeweb.org/wp-content/uploads/2011/12/CSOs-Common-Statement-on-European-Agricultural-Policies.pdf>

⁴¹ Par exemple, l'utilisation de pesticides a augmenté de 5,8% en France entre 2011 et 2014. See: <http://www.bioalaune.com/fr/actualite-bio/32477/lutilisation-des-pesticides-toujours-en-hausse-en-france>



dans l'UE. Bien que le système actuel ait maintenu des prix alimentaires relativement bas en termes historiques et bien qu'il ait permis une offre assez stable et abondante de produits alimentaires, il n'a pas pu éradiquer l'insécurité alimentaire dans l'UE ou dans le monde et encore moins promouvoir la durabilité et une alimentation saine pour tous.

Comme il est décrit ci-dessus, les systèmes alimentaires font face à des défis interdépendants et sans précédent. On ne peut pas s'attendre à ce que l'innovation technologique permette l'ampleur, la portée ni le rythme des changements requis sans un changement radical des incitations économiques existantes. **Les innovations les plus urgentes sont sociales, organisationnelles et basées sur une bonne gouvernance** - et sans elles, aucune innovation technologique ne pourra produire les changements requis.

Partie 2. Défis de gouvernance : Qu'est-ce qu'une « Politique Alimentaire Commune » « et pourquoi est-elle ce nécessaire ?

Les difficultés actuelles à relever les défis des systèmes alimentaires reflètent d'une part les échecs dans l'établissement de priorités politiques et d'autre part les écueils fondamentaux dans la manière dont les politiques sont conçues, qui les conçoit et comment elles s'articulent entre elles. **Il manque actuellement une vision cohérente sur ce que les systèmes alimentaires européens devraient fournir et la manière dont les coûts et les avantages devraient être partagés entre les acteurs.** Les politiques, processus et normes qui façonnent les systèmes alimentaires (c'est-à-dire la gouvernance des systèmes alimentaires) répondent à un ensemble de forces simultanées parfois concurrentes, allant de la libéralisation des marchés européens et mondiaux à une société civile active qui exige de plus en plus de durabilité de son système alimentaire⁴². Ces divers impératifs ont conduit à une fragmentation de la gouvernance des systèmes alimentaires, à l'absence d'objectifs globaux et à des objectifs politiques contradictoires.

Les problématiques liées à l'alimentation ont été soumis à des solutions réductionnistes et technocratiques qui ne prennent pas suffisamment en compte son importance culturelle et son interconnexion avec d'autres sphères de la société⁴³. **Les solutions techniques axées sur la productivité ont été promues sans tenir compte des implications plus larges de leur utilisation.** Par exemple, comment la robotique et l'automatisation réduisent l'emploi et conduisent à la consolidation du pouvoir économique aux mains des transformateurs de produits alimentaires ; ou encore, comment la dépendance à de coûteuses technologies peut réduire l'autonomie des agriculteurs. En d'autres termes, l'alimentation a généralement été considérée comme

⁴² Voir par exemple: Clapp, J., 2016. Food. Cambridge: Polity Press; Howard, P. H., 2016. Concentration and power in the food system: Who controls what we eat? Bloomsbury Publishing.

⁴³ Candel, J.J.L. & Biesbroek, R., 2018. Policy integration in the EU governance of global food security. Food Security, 10(1), 195-209. Repris de: <https://doi.org/10.1007/s12571-017-0752-5>



une denrée/une industrie, plutôt que comme une exigence de gouvernance démocratique dans l'intérêt collectif et comme un droit humain⁴⁴.

Les politiques se sont développées de manière ad hoc : les objectifs de compétitivité liés aux marchés ont généralement pris le dessus et ont été servis par un éventail de politiques « communes » dotées de ressources financières abondantes (par exemple, la PAC, le commerce). Parallèlement, les objectifs sociaux et environnementaux ont fait l'objet d'une gouvernance plus fragmentée et sont retrouvés en bas dans les échelles de priorités - on a de plus communément conditionné l'atteinte de ces objectifs par une augmentation constante de la productivité agricole, de la compétitivité et des exportations agroalimentaires.

Les jeux de pouvoir ont joué un rôle-clé dans l'établissement de ces priorités. Les questions relatives aux défis des systèmes alimentaires ont émané de puissants acteurs, qui étaient eux-mêmes en mesure d'offrir des solutions pertinentes servant leurs intérêts (par exemple, les technologies d'amélioration de la productivité). Ainsi, ces politiques très cloisonnées qui ont émergé ont été le théâtre de la démonstration de leur pouvoir⁴⁵. Par exemple, certains auteurs ont identifié le rôle importants d'acteurs de l'agri-business/de l'agriculture conventionnelle, de la DG Agriculture de la Commission Européenne et du COMAGRI du Parlement européen⁴⁶ dans l'émergence et le traitement adéquat des problématiques environnementales dans les politiques de l'UE⁴⁷, il en va de même pour la mise en œuvre de mesures concrètes favorisant des régimes alimentaires sains et équilibrés⁵⁰.

Les consultations publiques relatives aux politiques européennes tendent à être symboliques, tant elles sont menées de manière opaque. A titre d'exemple, les options de réforme de la PAC ont tendance à être prédéfinies lors des négociations sur le budget de l'UE (« CFP »). Par ailleurs, le pouvoir économique et politique des acteurs en présence est l'un des déterminants principaux de la capacité de ces acteurs à influencer de manière significative les processus politiques aux étapes clés. Cette réalité a contribué à créer un « déficit démocratique »⁴⁸, au sens où les politiques descendantes (en particulier les politiques européennes) ne semblent pas répondre aux préoccupations des acteurs déjà marginalisés dans les systèmes alimentaires actuels et parce que ces politiques sont perçues comme étant indifférentes aux autres

⁴⁴ See De Schutter, O. (2014). Final Report: The transformative potential of the right to food'. Report submitted by the Special Rapporteur on the right to food to the 25th session of the Human Rights Council, UN doc. A/HRC/25/57 (24 January 2014)

⁴⁵ IPES-Food, 2017b.

⁴⁶ Le pouvoir de la COMAGRI par rapport aux autres comités du Parlement européen est souligné comme l'une des raisons des mesures "d'écologisation" limitées dans les réformes de la PAC d'après Swinnen, J. et al., (Eds.), The Political Economy of the 2014-2020 Common Agricultural Policy: An Imperfect Storm. Centre for European Policy Studies (CEPS), Brussels; see also Freibauer A., Mathijs E., Brunori G., Damianova Z., Faroult E., Girona J., O'Brien L. & Treyer S., 2011. Sustainable food consumption and production in a resource-constrained world. The 3rd SCAR Foresight Exercise. Brussels, European Commission, Standing Committee on Agricultural Research (SCAR).

⁴⁷ Walls, H.L. Cornelsen, L., Lock, K., Smith, R.D., 2016. How much priority is given to nutrition and health in the EU Common Agricultural Policy? Food Policy, 59, 23-34.

⁴⁸ Alors que les perceptions de l'UE s'améliorent légèrement, 71% des citoyens pensent que leur voix ne compte pas au niveau de l'UE. Pew Research Centre, 2014. <http://www.pewglobal.org/2014/05/12/a-fragile-rebound-for-eu-image-on-eve-of-european-parliament-elections/>



niveaux/aux autres formes de gouvernance du système alimentaire (par exemple, les initiatives locales).

La fragmentation de la gouvernance des systèmes alimentaires se traduit par un décalage entre les politiques européennes de l'alimentation et les systèmes agricoles. Les exemples suivants illustrent le fait que les politiques répondent à des objectifs objectifs antagonistes et passent à côté de synergies intéressantes :

- Une étude récente de 45 experts a identifié des lacunes dans la capacité de l'UE à assurer la **sécurité alimentaire** de sa population, en raison d'interprétations contradictoires du terme, en plus d'une série d'autres « déficiences de gouvernance du système alimentaire »⁴⁹;
- Alors que l'Europe s'est engagée à mettre en adéquation toutes ses politiques avec les **objectifs climatiques et de développement durable**⁵⁰, ses politiques agro-commerciales (ex : le soutien à l'acte de promotion) continuent à encourager les producteurs et acteurs économiques des secteurs à fort impact carbone, telle que la viande et les produits laitiers, à rechercher de nouveaux marchés d'exportation⁵¹;
- Alors que l'UE promeut le droit à l'alimentation au sein des négociations internationales, les tentatives menées au niveau de l'Europe et de ses États membres pour développer **une approche aux questions alimentaires et agricoles basée sur les droits humains** ont été minimales ;
- Plusieurs politiques ont été élaborées pour lutter contre **l'obésité**. Leur mise en œuvre n'ont cependant pas réussi à s'attaquer aux causes profondes de cette maladie, notamment au rôle de l'industrie agro-alimentaire et des politiques de production agricole (qui ignorent les recommandations nutritionnelles et d'équilibre alimentaire) ;
- La **protection des sols** face à leur dégradation et la perte d'éléments nutritifs qu'ils contiennent pourrait avoir des effets bénéfiques majeurs sur l'environnement et la santé⁵². Malheureusement l'UE et les États membres n'ont pas pris d'actions significatives, et la proposition de directive-cadre sur les sols reste au point mort depuis 2006 ;
- Le potentiel de création d'emplois liée aux systèmes agricoles durables a été largement ignoré dans les plans d'action de l'UE visant à **réduire le chômage** et à créer des "emplois verts" ;
- Les programmes de développement ruraux peuvent contribuer à soutenir en partie la **viabilité des petites exploitations agricoles**, qui peuvent par ailleurs

⁴⁹ Parmi les autres déficiences citées: déséquilibres de pouvoir, faibles capacités institutionnelles, incapacité à gérer les dynamiques transversales, incapacité à résoudre les problèmes liés aux inégalités persistantes en matière de droits et de droits alimentaires et l'accroissement des interdépendances géopolitiques et sectorielles. Voir Moragues-Faus, A., Sonnino, R. and Marsden, T., 2017. Exploring European food system vulnerabilities: Towards integrated food security governance. *Environmental Science & Policy*, 75, 184-215.

⁵⁰ Ces engagements ont été pris en ce qui concerne les ODD, l'accord de Paris et l'engagement de l'UE sur la cohérence des politiques au service du développement, comme dans l'art. 208, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Repris de: https://ec.europa.eu/europeaid/policies/policy-coherence-development_en

⁵¹ Baldock, D. and Mottershead, D.H., 2017. Towards an integrated approach to livestock farming, sustainable diets and the environment: challenges for the Common Agricultural Policy and the UK, Institute for European Environmental Policy, London.

⁵² IPBES, 2018.



être exemptées de certaines règles de sécurité alimentaire⁵³. Cependant, ces programmes restent facultatifs au niveau des états membres; de plus, l'accumulation des charges administratives pour conformer aux normes européennes se révèlent souvent trop lourdes pour que ces petites exploitations agricoles puissent s'y conformer⁵⁴;

- Les stratégies qui visent à relever les défis de durabilité et de potentiel de production de **protéines via différentes sources** (pêche, aquaculture, élevage terrestre ainsi que leurs chaînes d'alimentation) sont encore embryonnaires ;
- Les politiques européennes et nationales ont largement ignorés les **initiatives alimentaires locales**, et ont même pu aller à leur rencontre (par exemple, en instaurant des règles restrictives pour les marchés publics⁵⁵, ce qui peut freiner les initiatives de chaîne d'approvisionnement local ou en circuit court).

Comme le montrent ces exemples, le faible niveau de priorité accordé aux problèmes sociaux et environnementaux, exacerbé par l'élaboration de politiques non-transversales sont deux facteurs importants qui ont abouti à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Une « politique alimentaire commune »⁵⁶ au niveau de l'UE peut poser la première pierre pour mettre en place de nouveaux modes de gouvernance et définir des politiques à la hauteur des défis auxquels les systèmes alimentaires sont aujourd'hui confrontés. En premier lieu, la mise en place d'une politique alimentaire commune est nécessaire à la gestion transversale des politiques peu ou pas harmonisées, ceci en les soumettant à des objectifs clairs et cohérents. Pour soutenir la mise en place de systèmes alimentaires durables, cette politique " chapeau " doit regrouper les actions de différents domaines politiques (agriculture, commerce, environnement, sécurité alimentaire, santé, et recherche), à différents niveaux de gouvernance (européen, national, local). Seule une politique intégrée ayant pour objectif de revoir l'ensemble du système peut permettre de mettre en place de manière coordonnée les changements nécessaires à la production, la transformation, la distribution et la consommation des aliments. Contrairement aux politiques sectorielles compartimentées, une politique alimentaire intégrée peut fournir le cadre d'une transition vers la refonte des systèmes alimentaires et agricoles. Elle garantirait aussi

⁵³ Le règlement (CE) 854/04 exempte les petits agriculteurs qui vendent des produits directement aux consommateurs du système d'analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP) pour la sécurité sanitaire des aliments. Cependant, tous les États membres ne suivent pas ces allocations.

⁵⁴ European Commission, 2013. Executive summary. Public consultation "The role of family farming, key challenges and priorities for the future". Repris de: http://ec.europa.eu/agriculture/consultations/family-farming/summary-report_en.pdf.

⁵⁵ Le programme d'achats publics durable de l'UE (GPP) (cadre juridique des directives sur les marchés publics 2014/24 / UE et 2014/25 / UE) établi un cadre volontaire pour encourager les institutions publiques à se fournir en biens et services durables; Bien qu'une certaine flexibilité soit prévue et que les règles aient été contournées dans certains cas (voir la partie 4.5), les directives de l'UE sur les marchés publics entravent la priorité accordée à l'approvisionnement local.

⁵⁶ Alors que « politique alimentaire commune » est le terme utilisé dans ce processus, des termes tels que « politique alimentaire intégrée » ou « politique alimentaire et agricole durable » peuvent également s'utiliser. Cependant, la « politique alimentaire commune » en question ne doit pas être confondue avec (ou réduite à) une politique de sécurité alimentaire ou une politique pour l'industrie agroalimentaire; elle ne devrait pas non plus être interprétée comme exigeant le transfert de nouveaux pouvoirs ou compétences à l'UE.



que les nouveaux paradigmes (tels que l'agroécologie) soient inclus dans les politiques, plutôt que d'être traités comme des solutions distinctes⁵⁷.

Par ailleurs, **l'évolution vers une gouvernance intégrée du système alimentaire offre la possibilité de faire de la production de biens communs un objectif explicite et transversal des politiques de l'Europe**. La production de biens communs figure de plus en plus souvent parmi les objectifs annoncés par les politiques de l'UE (la PAC se fixe par exemple comme objectif d'œuvrer pour la protection de l'environnement). Toutefois, les biens communs n'ont pas clairement été définis et hiérarchisés dans l'élaboration des politiques⁵⁸. Une gouvernance intégrée, transversale et multi-acteurs des systèmes alimentaires peut permettre d'ouvrir une voie dans ce sens, dépassant les intérêts privés et permettant d'arbitrer en faveur des biens communs. La raison d'être d'une politique alimentaire intégrée est de rendre les différentes politiques cohérentes et d'éviter la mise en place de compromis coûteux : une politique alimentaire privilégierait ainsi des pratiques durables ne générant pas de coûts cachés négatifs – soit des "externalités" – pour les générations futures ou pour d'autres parties du monde d'aujourd'hui⁵⁹.

L'alignement de la gouvernance intégrée du système alimentaire sur les objectifs des traités de l'UE peut permettre de guider le processus d'intégration de ces politiques autour d'objectifs en adéquation avec l'intérêt public. En particulier, la promotion du bien-être de la population, le développement durable et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement (art. 3, TUE et art. 11 et 168 TFUE) ; le respect des exigences de cohérence des politiques de développement (comme l'exige l'art. 208 TFUE) ; et la prise en compte de la protection de la santé humaine, du bien-être des animaux et de la protection des consommateurs, doivent être des exigences transversales dans toutes les initiatives et politiques (art. 9, 11, 12 et 13 TFUE).

L'élaboration d'une politique alimentaire commune va de pair avec le respect du droit à l'alimentation et le suivi des engagements des ODD – ces deux enjeux exigent des approches politiques intégrées, une répartition claire des responsabilités (par exemple entre les différents niveaux de gouvernance) ainsi qu'un sens accru de l'engagement et la participation de tous les acteurs. Une approche fondée sur les droits s'applique non seulement aux droits civils et politiques, mais également aux droits économiques, sociaux et culturels (l'accès à une alimentation de qualité, à des moyens de garantir sa santé et des moyens de subsistance de manière durable en est un bon exemple)⁶⁰. Cette approche attire l'attention sur les causes profondes de disparités de

⁵⁷ Voir la contribution d'iPES-Food à la consultation électronique sur la portée du Groupe d'experts de haut niveau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur « les approches agroécologiques et autres innovations pour des systèmes agricoles et alimentaires durables qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition », Novembre 2017. Repris de: <http://www.ipes-food.org/images/CoreDocs/IPES-Food-contribution-to-HLPE-e-consultation.pdf>

⁵⁸ Swinnen, J., 2015. Introduction and Key Conclusions in: Swinnen, J. et al., (Eds.), The Political Economy of the 2014-2020 Common Agricultural Policy: An Imperfect Storm. Centre for European Policy Studies (CEPS), Brussels.

⁵⁹ Moragues-Faus, A., Sonnino, R. and Marsden, T., 2017. Exploring European food system vulnerabilities: Towards integrated food security governance. Environmental Science & Policy, 75, 184-215.

⁶⁰ OHCHR, 2013. Repris de: http://www.ohchr.org/Documents/Publications/RightDevelopmentInteractive_EN.pdf



pouvoir au sein d'un système et sur la façon dont elles affectent la création et la mise en œuvre des politiques⁶¹. Elle tient les États pour responsables et elle est garante de la traduction des valeurs universelles des droits de l'homme en indicateurs appropriés au niveau local.

Une politique alimentaire commune peut également constituer un facteur facilitateur d'une participation significative du public à l'élaboration des politiques. Ne plus travailler uniquement sur l'agriculture pour s'intéresser plus largement à *l'alimentation*, ouvre la porte à la participation à la conception et à l'évaluation des politiques par un plus grand nombre d'acteurs. Ce changement d'objectifs politiques pourra permettre de remettre en question les relations de pouvoir et de porter un regard critique sur les voies empruntées jusqu'ici. Ceci ouvrira le chemin à de nouvelles alliances rassemblant ceux qui ont un intérêt à s'éloigner du modèle actuel, fondé sur les logiques de nivellement des coûts par le bas et de génération importante d'externalités négatives. Un modèle qui se répercute de manière très néfaste sur la durabilité des systèmes agricoles. Les parties prenantes de ces alliances pourraient être les agriculteurs, les entreprises agro-alimentaires durables, les associations consommateurs, les groupements s'intéressant aux problématiques de santé publique, les ONG environnementales, etc. Les mouvements locaux émanant de la société civile - jusqu'ici sous-représentés dans les débats politiques européens - pourront également former des alliances et accroître leur participation à l'élaboration des politiques qui les concernent (au niveau de l'Europe comme au niveau national). Ces transformations peuvent s'inspirer des dispositions des traités de l'UE en matière de démocratie participative et délibérative (article 11 du traité UE), ainsi que du rôle du Comité économique et social européen en tant que promoteur du dialogue civique et de la démocratie participative.

Le défi le plus important à ce stade est de traduire ces impératifs en structures et mécanismes concrets, pour qu'une future politique alimentaire commune voie le jour et favorise la transition vers la durabilité. Ces questions ne peuvent être résolues simplement au travers de ce document de cadrage. Elles nécessitent à minima une délibération démocratique au sein du Forum européen de l'alimentation et de l'agriculture, entre autres dispositions. Il est néanmoins déjà possible d'identifier des déterminants et des grandes orientations qui permettront de s'orienter vers ce nouveau schéma de gouvernance.

Tout d'abord, afin de relever les défis décrits ci-dessus, la gouvernance des systèmes alimentaires devra être repensée de manière à promouvoir le **recours systématique à des solutions intégrées** ayant un fort effet de levier sur le système alimentaire. Dans ce cadre, une politique alimentaire intégrée se doit de permettre **une évaluation des nouvelles technologies aujourd'hui employées**, et de les examiner selon les interconnexions qu'elles permettent avec les processus naturels (en d'autres termes

⁶¹ Conway, T., Moser, C., Norton, A., and Farrington, J., 2002. Rights and Livelihoods Approaches: Exploring Policy Dimensions. Natural Resource Perspectives, 78. Overseas Development Institute: London, UK.



avec la biodiversité) et entre la production et la consommation. Concrètement, cela nécessite l'élaboration de **structures travaillant en transversalité** (tel que des groupes de travail intersectoriels, des structures de surveillance transversales, etc.) qui créent un lien entre les mandats des différents groupes institutionnels de l'UE. **Les réformes nécessaires peuvent s'appuyer sur les exemples existants en matière de collaboration intersectorielle et d'intégration des politiques.** Par exemple, les priorités de recherche de l'UE s'articulent de plus en plus autour des objectifs/des défis portés par systèmes alimentaires. L'accent est mis sur la transdisciplinarité par exemple au sein du programme Horizon-2020 ou dans les réflexions "Food2030" qui alimentent les futurs programmes de recherche. Suite à la crise alimentaire de 2007-2008 une certaine adéquation des politiques de l'UE avec les enjeux de sécurité alimentaire avait également pu être observée⁶².

Il convient également de mettre l'accent sur la gestion des responsabilités et le suivi des avancées des projets, c'est-à-dire de mettre en place une stratégie pluriannuelle incluant des critères d'évaluation, des indicateurs de progrès (y compris des indicateurs structurels, de processus et de résultats). Une répartition claire des responsabilités est aussi nécessaire entre les différentes DG de la Commission européenne, les différentes institutions de l'UE, les institutions et les États membres et les niveaux de gouvernance locaux. La répartition des responsabilités entre les niveaux de gouvernance doit être dynamique et évolutive, permettant de traiter les problèmes au niveau le plus immédiat (ou local) en adéquation avec ces décisions.

De plus, une politique alimentaire commune doit trouver des **moyens nouveaux et créatifs d'interagir avec les acteurs du système alimentaire** - plutôt que d'imiter ou de réinventer les structures bureaucratiques actuelles. L'objectif est de promouvoir des modes de gouvernance polycentriques et participatifs basés sur la délibération et la négociation des différentes valeurs et intérêts de la société européenne. Un large éventail d'initiatives au niveau local dans toute l'Europe rassemble déjà divers acteurs autour de valeurs et d'actions communes, par le biais d'une série de stratégies et de forums - y compris les « **conseils de politique alimentaire** »⁶³. Il est nécessaire d'assurer des actions (par exemple en créant de nouveaux outils de financement, de nouveaux modèles de mise en œuvre et d'exécution des politiques, en renforçant la capacitation de la société civile) pour faciliter l'interaction entre les structures émergentes et les procédures législatives/ à échelle nationale comme Européenne, de façon à accélérer l'introduction et le développement de nouveaux modes de gouvernance qui auront fait leurs preuves. Un mécanisme participatif introduisant la démocratie alimentaire au niveau de l'Europe, au travers, par exemple, du "Conseil de la politique alimentaire de l'UE" qui a été proposé par le Comité économique et social

⁶² Candel, J.J.L. & Biesbroek, R., 2018. Policy integration in the EU governance of global food security. *Food Security*, 10(1), 195-209. Retrieved from: <https://doi.org/10.1007/s12571-017-0752-5>

⁶³ Renting, H., Schermer, M., & Rossi, A., 2012. Building food democracy: Exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19(3), 289-307; Horlings, L. G., & Marsden, T. K., 2014. Exploring the 'New Rural Paradigm' in Europe: Eco-economic strategies as a counterforce to the global competitiveness agenda. *European Urban and Regional Studies*, 21(1), 4-20.



européen, pourrait être mis en place afin d'implémenter la nouvelle Politique Alimentaire Commune.

Une fois que les avantages des politiques transversales auront produit des résultats, il sera plus aisé pour les décideurs politiques de s'emparer du sujet et d'accroître le mouvement de transition vers des politiques alimentaires intégrées.

Le changement climatique et l'obésité sont des préoccupations qui vont tenir une place de plus en plus importante dans les budgets publics, le recours aux énergies fossiles sera de plus en plus risqué et la concurrence pour les ressources aura des implications géopolitiques impossibles à ignorer à l'avenir. C'est précisément en période de crise et d'austérité budgétaire que nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de passer à côté de synergies positives, avec des priorités contradictoires et des agendas politiques confus, dont l'unique point commun est une portée de court terme.

Partie 3. Propositions pour réformer et réintégrer les politiques européenne dans le cadre d'une politique alimentaire commune

Au-delà des réformes des structures de gouvernance, toute une série de réformes politiques sont nécessaires pour déclencher un changement vers des systèmes alimentaires durables. Dans cette section, des propositions politiques spécifiques sont présentées et regroupées sous 11 rubriques, à savoir **les 11 objectifs provisoires d'une politique alimentaire commune pour l'UE**.

Les propositions ci-dessous ont émergé d'un travail collectif de six groupes de travail. Ces propositions ont été conçues comme une série de réformes qui se renforcent mutuellement (dans le cadre d'une politique alimentaire commune). Ces réformes politiques et de gouvernance sont interdépendantes: certaines réformes deviendront politiquement réalisables que si de nouveaux paramètres politiques européens s'établissent et si de nouvelles coalitions d'intérêt puissent les influencer.

Alors que la plupart de ces propositions impliquent des actions au niveau des institutions européennes, d'autres ciblent des réformes nationales et locales - reflétant le fait qu'une politique alimentaire intégrée dépendra d'un alignement politique à plusieurs niveaux de gouvernance. Ces propositions sont justifiées dans la partie 4 du document. Elles ne sont pas exhaustives. Ce document d'encadrement est donc envisagé comme une première démarche vers la vision d'une politique alimentaire commune, à affiner et à développer au Forum européen de l'alimentation et de l'agriculture. Les questions qui n'ont pas été suffisamment abordées et qui nécessitent plus d'attention sont énumérés dans l'annexe 2.



Objectif 1 (Groupe de travail du forum 1) – Réorienter le modèle de vente au détail et de masse vers la durabilité

- Assurer le suivi de l'efficacité des initiatives sectorielles durables, y compris l'approche des « **matières premières qui constituent un risque pour les forêts** », en vue d'élaborer un modèle pour répondre aux produits agroalimentaires à haut risque. Cela comprendrait le développement de i) dispositions discriminatoires à l'encontre de certains négociants / lieux d'origine; et ii) stratégie de renforcement des capacités.
- Redéfinir **l'article 101 du TFUE** afin d'autoriser des accords horizontaux garantissant le prix des conditions de vie minimales aux agriculteurs.
- Modifier les règles de concurrence de l'UE.
- Développer de nouvelles formes de contrats et d'accès au crédit pour encourager les contrats à plus long terme.
- Rendre obligatoire les considérations environnementales et sociales dans **la réglementation européenne sur les fusions-acquisitions**.
- Améliorer les normes de l'industrie alimentaire pour tenir compte des critères de production / d'approvisionnement environnementaux et sociaux (par exemple, biodiversité, bien-être animal)



Objectif 2 (Groupe de travail du forum 2) – Redéfinir les politiques sociales pour aborder les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté alimentaire

- Introduire et piloter des **politiques sociales et macro-économiques** dans le but de favoriser des revenus adéquats pour tous et de réduire les inégalités de revenus et de richesse. Inclure les groupes cibles dans l'élaboration et l'évaluation de ces politiques.
- Introduire des schémas et stratégies visant à faciliter un accès à une alimentation nutritive, dans la dignité, pour toutes personnes, y compris **des systèmes de bons** pour les groupes les plus défavorisés, qui peuvent être utilisés dans les AMAP et / ou les marchés locaux.
- Réformer le **Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)** pour soutenir l'émancipation et l'autonomisation des populations en situation de vulnérabilité socioéconomique, et pour la mise en œuvre de critères pour évaluer la qualité et la valeur nutritionnelle des produits alimentaires.
- Assurer un changement de paradigme dans l'approche **des banques alimentaires** et d'autres initiatives de vente au détail (par ex. « supermarchés sociaux »); viser à réduire de 50% la dépendance aux banques alimentaires; passer d'une approche basée sur un modèle caritatif à une approche qui réponde directement aux demandes, aux besoins et aux aspirations des



personnes défavorisées; assurer que les banques alimentaires ne soient pas institutionnalisées comme «solution» au **gaspillage alimentaire**; et inclure des considérations nutritionnelles dans les banques alimentaires et les initiatives de distribution d'aide alimentaire, y compris en supprimant les aliments malsains.

- Assurer que le **Socle européen des droits sociaux** devienne une référence et un objectif clé pour orienter les activités de coordination et de gouvernance macro-économique dans le cadre du Semestre européen.
- Assurer une mesure régulière et intégrée de l'insécurité alimentaire et la recherche de ses causes.



Objectif 3 (Groupe de travail du forum 3) – Taxer les externalités négatives / récompenser les externalités positives

- Introduire une **fiscalité européenne qui prend en compte les externalités sociales et environnementales** (prendre exemple de la taxe sur le sucre, prendre compte des GES, la dégradation de l'environnement, etc.
- **Taxer l'azote synthétique** de manière significative à travers de nouveaux règlements européens.
- **Taxer les produits importés liés à la déforestation** à travers de nouveaux règlements européens.
- Augmenter la **taxe sur l'eau** à travers de nouveaux règlements européens.
- Supprimer la **TVA sur les ventes directes**.
- Élaborer des indicateurs (y compris une approche « zéro perte nette » de biodiversité, atténuation du changement climatique, etc.) pour suivre les impacts des investissements dans le cadre du **FEDD**.
- Définir de nouveaux **indicateurs supplémentaires pour l'ODD 2.4** tenant compte de l'impact externe de la consommation et de la distribution.
- Rendre obligatoire **l'analyse du cycle de vie**.
- Cibler des paiements spécifiques pour les services environnementaux (**via des programmes P1 ou P2 de la PA**) pour favoriser des exploitations agricoles mixtes (agriculture-élevage) et des systèmes herbagers.
- Cibler des paiements spécifiques pour les services environnementaux (**via des programmes P1 ou P2 de la PA**) favorisant les infrastructures agro-écologiques à taille limitée poursuivant des objectifs améliorant la qualité de l'eau, du sol et de la biodiversité.
- Assurer le **financement de la recherche** pour: élaborer des méthodologies d'évaluation d'impact sur la santé pour différentes parties du système alimentaire; définir une méthodologie pour recueillir des données et calculer « les années de vie en bonne santé », afin de remplacer l'espérance de vie en tant qu'indicateur principal de la santé; définir le «bien-être» et des indicateurs associés pour qu'il serve d'objectif politique; inclure un volet de financement de la recherche sur les « systèmes alimentaires durables et sains », tout en veillant à



une approche participative dans l'établissement des priorités de recherche; et construire un consensus sur ce que constitue un niveau de consommation d'alcool à faible risque dans les pays de l'UE.

- Adopter **un protocole d'interprétation** sur : la base juridique de l'UE pour agir sur la prévention des maladies; le rôle de **l'évaluation d'impact sur la santé** dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'UE; l'interaction entre le marché intérieur et les mesures (de santé) nationales. Soutenir l'élaboration de mesures sur les régimes alimentaires sains et durables (sous la direction d'un **Groupe interinstitutionnel sur une alimentation saine et durable**)



Objectif 4 (Groupe de travail du forum 4) – Rendre le choix sain / durable le plus facile

- Promouvoir les **marchés publics** agroécologiques et locaux ; mettre en œuvre des politiques saines et durables pour les marchés publics (conformes aux objectifs de réduction des GES), en particulier pour les écoles et les hôpitaux ; les fermes agroécologiques et les chaînes d'approvisionnement courtes devraient prédominer; et assurer des procédures participatives.
- Inclure l'alimentation durable et la nutrition dans les directives de **Marchés publics écologiques**.
- Préciser et élargir l'espace politique prévu par les **règles de l'OMC** en matière de réglementation sociale et environnementale par le biais **des accords commerciaux bilatéraux**, y compris l'utilisation des marchés publics pour soutenir les systèmes alimentaires durables.
- Augmenter la disponibilité d'aliments sains d'origine végétale, tels que les fruits, les légumes, les légumineuses et les noix, par ex. en augmentant le budget pour le programme "**Fruits et légumes à l'école**".
- Développer une **approche participative** pour les marchés publics.
- Introduire une **limite légale à l'échelle de l'UE** sur l'utilisation des acides gras trans issues de la production industrielle.
- Conceptualiser et mettre en œuvre une stratégie globale de lutte contre l'obésité infantile, basées sur **les recommandations de la Commission de l'OMS pour mettre fin à l'obésité infantile**.
- Conceptualiser et mettre en œuvre des politiques de prévention des maladies non transmissibles liées à l'alimentation et à l'alcool, basées sur des recommandations telles que **les « Best Buys » de l'OMS**.
- Augmenter le **budget de la PAC** pour la promotion des fruits et légumes.
- Utiliser **l'aide volontaire couplé de la PAC** pour les fruits et légumes.
- Réduire les allocations maximales pour les mouvements transfrontaliers privés d'alcool dans **la Directive sur les droits d'accise**.



- Commencer le suivi du **plan d'action de lutte contre l'obésité infantile de l'UE** au-delà de 2020. Ce suivi devrait inclure une mise à jour annuelle pour suivre les progrès des États membres dans la mise en œuvre de ces politiques; une revue de l'efficacité des mesures mises en œuvre par le plan d'action au cours de la période 2014-2020; la mise en œuvre de politiques et d'actions au niveau de l'UE.
- Analyser **l'exposition des enfants** à toutes formes de **commercialisation de boissons et d'aliments** dans l'UE.



Objectif 5 (Groupe de travail du forum 5) – Construire de nouveaux paradigmes d'éducation, de connaissance et d'extension pour des systèmes alimentaires durables

- Assurer le **financement de la recherche** pour comparer la durabilité des différents aliments et des différentes méthodes agricoles; développer des modèles pour une aquaculture durable
- Développer des **projets de recherche** et de **vulgarisation / AKIS** (par exemple PEI) sur les races rustiques et la gestion alternative de la santé animale (**H2020**).
- Développer des **projets de recherche** et de **vulgarisation / AKIS** (par exemple EIP) sur les légumineuses et la gestion de l'azote au niveau des exploitations agricoles / territoires (**PAC et H2020**).
- Soutenir les **partenariats public-public** entre les professionnels / communautés agricoles et les organismes de recherche et d'éducation.
- Mettre en œuvre une évaluation indépendante de **l'impact environnemental** des infrastructures d'irrigation (via règlement UE).
- Améliorer **l'éducation à propos des chaînes d'approvisionnement durables et de différents modèles agricoles** ; Diffuser et sensibiliser le public aux AMAPs et introduire l'éducation à l'agriculture durable et le modèle coopératif dans les programmes scolaires.
- Améliorer **l'éducation à l'alimentation** : Intégrer l'alimentation saine et durable dans les programmes scolaires, y compris un système de contrôle des conflits d'intérêts dans les matériels éducatifs.
- Soutenir des projets / initiatives comme les **repas communautaires** et autres événements pour améliorer l'accès / l'éducation.
- Mettre en place un **réseau européen de recherche** pour harmoniser les protocoles de recherche et de la collection de données, promouvoir des études européennes longitudinales et servir de référentiel systématique de données comparables et « open source » sur les modes de consommation et les produits sur le marché européen.



Objectif 6 (Groupe de travail du forum 6) - Assurer un accès équitable à la terre et à l'utilisation durable des terres

- Développer une **directive européenne sur l'accès équitable et durable aux terres agricoles**.
- Établir un registre foncier européen transparent.
- Réaliser une **évaluation d'impact** des politiques de l'UE sur l'utilisation et l'allocation des terres et évaluer l'état actuel de la gouvernance foncière dans l'UE, en tenant compte des **Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts** et des **Directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté**.
- Soutenir le développement d'une **gestion foncière communautaire** (par exemple, les fiducies foncières communautaires).
- Mettre en place **des systèmes de gouvernance pour réguler le marché foncier** afin d'interdire les acquisitions foncières par des investisseurs institutionnels ou de grandes entreprises étrangères et d'assurer que les pays réglementent l'achat et la location de terres par leurs propres acteurs privés, conformément à leurs obligations territoriales et extraterritoriales, et de faciliter l'accès à la terre et les contacts entre les parties intéressées.
- Soutenir la mise en place de projets d'agriculture biologique / jeune / coopérative / sociale en encourageant les agriculteurs de moins de 40 ans qui veulent accéder à la terre (par ex. via **la PAC**) et en donnant priorité à la vente / location des terres aux jeunes agriculteurs biologiques travaillant en vente directe et / ou aux nouveaux agriculteurs / agriculture coopérative / projets pilotes agricoles pour l'éducation ou l'intégration sociale; Évaluer l'impact de la **PAC** et des politiques nationales d'appui aux nouveaux entrants / fermes familiales / agriculture à petite échelle.
- Élaborer **une directive pour soutenir la planification de la relève agricole**.
- Développer **des programmes nationaux d'apprentissage** comprenant l'élaboration de plans de succession.
- Introduire des **allègements fiscaux** pour les propriétaires qui offrent des terrains urbains / périurbains pour la production agricole (accords permanents ou temporaires); imposer / soutenir le développement de « ceintures vertes » autour des villes, avec un pourcentage dédié à la production agricole.
- **Compenser la perte de terres agricoles** (par ex. en raison de projets d'infrastructure) par l'acquisition / la conversion d'autres terres en terres agricoles.
- Assurer que les terres soient conservées dans les meilleures conditions écologiques et que les produits de ces terres aient des retombées positives sur les communautés; Élaborer une stratégie à long terme d'acquisition de terres et



de désignation de terres agricoles permanentes ; Exiger de comptabiliser la gestion et les avantages sociaux, environnementaux et économiques du patrimoine agricole.

- Renforcer les liens entre **l'immobilier / logement et l'aménagement du territoire** (par ex. construire des logements reliés à des parcelles de terre, assurer que chaque village ait une ferme communale, permettre aux agriculteurs de construire une ferme tout en empêchant la surexploitation des terres agricoles).



Objectif 7 (Groupe de travail du forum 7) – Encourager la production à petite échelle, les modèles coopératifs et les chaînes d'approvisionnement courtes

- **Améliorer les lois sanitaires, phytosanitaires et de la qualité des aliments** pour répondre aux contraintes des petits producteurs et de la production agroécologique ; redefinir le règlement (CE) n ° 852/2004; 853/2004; 854/2004 concernant la responsabilité, la traçabilité et les règles de sécurité alimentaire.
- Plafonner les subventions, accroître le soutien aux mesures de **développement rural** (PAC).
- Découpler les **paiements de la PAC** de la surface et les relier aux unités de travail par hectare.
- Généraliser la "surprime" pour les petites exploitations pour la distribution des subventions de la **PAC**.
- **Améliorer la capitalisation / le financement des petits exploitants** et des coopératives, qui fournissent un large éventail de services et de produits financiers innovants, de microfinance, de lignes de crédit, de capital de démarrage et d'assurance.
- Soutenir et développer des infrastructures pour l'agriculture à petite échelle: irrigation, centres de transformation et de conditionnement à petite échelle (coopératives et centres de transformation collectifs), infrastructures pour les pratiques agricoles agro-écologiques.
- Coordonner les autorités locales à travers des réseaux et plateformes « alimentaires » en partenariat avec la société civile / les ONG, en reconnaissant le savoir-faire acquis par les acteurs des systèmes alimentaires alternatifs pendant des décennies d'expérience et d'expérimentations.
- Soutenir les marchés locaux pour améliorer l'accès à une alimentation saine et durable.
- Réviser le financement de la politique de cohésion: allouer des fonds au titre **du Fonds de cohésion de l'UE, du Fonds européen de développement régional** (FEDER) et **du Fonds social européen** (FSE) pour soutenir les stratégies locales et territoriales d'accès à des régimes alimentaires sains et durables, portant une



attention particulière aux populations les plus défavorisés et/ou vivant dans des « déserts alimentaires ».

- Redéfinir les **indications géographiques protégées** et les **dénominations d'origine protégées**, de manière à: 1) assurer la protection du patrimoine culturel commun et éviter la monopolisation des systèmes par un petit nombre d'acteurs; 2) réduire la charge administrative des AOP pour les petits artisans / producteurs.
- Assurer que l'inclusion d'intérêts commerciaux ne soit pas une composante obligatoire dans les **demandes de fonds de recherche** de l'UE.



Objectif 8 (Groupe de travail du forum 8) – Se réorienter vers des chaînes d'approvisionnement sans intrants chimiques

- Assurer le **financement de la recherche** pour la recherche des effets cocktail de produits chimiques.
- Auditer le **processus d'approbation et d'homologation des pesticides** de l'UE afin de révéler sa faiblesse et ses défauts.
- Inclure les objectifs de santé dans la **PAC**, tels que ceux liés à la réduction de l'utilisation des antibiotiques, à la qualité de l'air, à la nutrition (en particulier aux fruits et légumes) et à la réduction de l'utilisation des pesticides.
- Réviser les principaux éléments de la législation sur la salubrité des aliments, y compris le **règlement concernant les matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaire** et les **règlements en ce qui concerne la présence de ces contaminants dans certaines denrées alimentaires**.
- Réviser le **règlement concernant les matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaire** afin d'inclure des critères pour les perturbateurs endocriniens; Assurer la cohérence avec le règlement REACH; Améliorer les systèmes de traçabilité, de mise en œuvre et de contrôles; Inclure une approche aux matériaux non-harmonisés.
- Assurer, par le biais du **règlement sur les médicaments vétérinaires et les aliments médicamenteux pour animaux**, l'élimination de l'approche vétérinaire préventive de l'utilisation d'antibiotiques également utilisés en médecine humaine; l'élimination progressive de l'utilisation prophylactique d'antibiotiques dans des groupes d'animaux sains de manière systématique; l'élimination progressive de l'usage métaphylactique des antibiotiques.
- Assurer une réduction des antibiotiques comme **objectif de la PAC**, y compris l'obligation de fixer des objectifs nationaux de réduction de l'utilisation d'antibiotiques dans les États membres.
- Inclure les nitrates et la santé des sols dans la PAC.



- Plafonner l'ensemble des paiements / unité de travail de la **PAC** et mettre fin aux investissements visant à gérer la pollution (par ex. grandes usines de méthane / traitement des eaux usées).
- Réduire l'**utilisation de plastique** dans la chaîne alimentaire.



Objectif 9 (Groupe de travail du forum 9) - Mettre fin au dumping et soutenir la transition dans les pays en développement

- Réserver un pourcentage de financement du **Fonds européen pour le développement durable (PEI)** pour l'agroécologie.
- Créer un « **Fond pour une transition juste** » en s'appuyant sur l'aide au développement, des investissements du PIE, du financement de la lutte contre le changement climatique et des ressources prélevées dans le cadre des procédures antidumping; Redistribuer les fonds prélevés pour le dumping social/ environnemental sur le marché de l'UE afin d'aider les pays en développement à respecter des normes plus élevées.
- Promouvoir les marchés territoriaux dans les pays en développement à travers les **politiques de développement de l'UE** et les outils du **PEI**.
- Travailler avec les pays importateurs de produits alimentaires pour élaborer **des feuilles de route afin de reconstruire la capacité de production alimentaire et la sécurité alimentaire à long terme**, par ex. dans la mise en œuvre de l'APE et en s'inspirant des précédents de coopération en matière de conformité légale et de réforme de la gouvernance dans les **Accords de Partenariat Volontaire FLEGT**.
- Promouvoir des **accords bilatéraux** qui mettent l'accent sur les principes d'économie sociale et de commerce équitable; Préciser la possibilité d'entreprendre de tels accords bilatéraux aux niveaux des États membres de l'UE.
- Inclure des engagements explicites pour **promouvoir la diversification agricole dans tous les ALE et APE**, ainsi que des indicateurs de progrès.
- Prendre **des engagements unilatéraux** (s'appliquant rétroactivement à tous les accords commerciaux) pour que l'UE ne profite pas des protections commerciales maximales disponibles lorsque les pays en développement sont engagés dans un processus de réforme; s'assurer que les accords commerciaux n'incluent aucune disposition susceptible de limiter la portée de l'élaboration des politiques, comme la protection des investisseurs ou la coopération en matière réglementaire.
- Établir une **Convention-cadre des Nations Unies sur le droit à l'alimentation** fondée sur les droits qui contient des objectifs réalisables; Inclure le « droit au développement » comme point de départ explicite dans **les accords commerciaux**.



- Réformer les **études d'impact de développement durable** (EIDD) pour les accords commerciaux afin de: i) introduire une définition précise de la durabilité, y compris les dimensions de la santé et de la nutrition; ii) réaliser des études à temps pour pouvoir influencer les négociations relatives à un accord de libre-échange; iii) réaliser des évaluations sur une base régulière, permettant de prendre des mesures correctives adéquates; iv) employer des méthodes participatives impliquant diverses parties prenantes; et v) éviter les modèles d'équilibre qui assume le plein emploi comme point de départ.
- Examiner **l'impact sur la santé des politiques de commerce, de développement et d'investissement de l'UE** et de la **libéralisation du secteur des services alimentaires**, et veiller à ce qu'aucune disposition n'affecte la protection des consommateurs ou la sécurité alimentaire de façon négative ; mettre en œuvre une approche de **cohérence des politiques en faveur du développement** afin de garantir que les actions extérieures, notamment les **politiques commerciales**, les mesures de **promotion des produits (PAC)** et les incitations à la production ne contribuent pas à la prolifération des maladies non transmissibles.
- Mettre à jour une définition du **dumping** qui inclut des critères explicites de dumping social et environnemental.
- Créer un **registre public des produits à risque et des plaintes concernant le dumping**.
- Établir un **mécanisme de plaintes** reposant sur les règles destinées à lutter contre la pêche illicite (IUU) qui peut être activé par des ONG / syndicats / individus lésés i) pour contester le non-respect des conditionnalités imposées aux importations agroalimentaires de l'UE; et ii) dénoncer les effets négatifs des exportations de l'UE dans les pays d'accueil.
- Faire porter la charge de la preuve sur les entreprises importatrices pour démontrer l'absence de **dumping** lorsque le mécanisme de plainte est activé en ce qui concerne leurs activités.
- Élargir les compétences du **rapporteur permanent pour la CPD** au commerce et à l'antidumping (actuellement UE - Parlement européen).
- Appliquer les **EID** aux politiques commerciales avant leur introduction (par ex. restitutions à l'exportation) ainsi qu'aux accords commerciaux.



Objectif 10 (Groupe de travail du forum 10) - Créer des liens viande-poisson-protéine végétale durables

- Cibler les paiements de la **PAC** pour des rotations de cultures ambitieuses avec une part minimale de légumineuses.
- Assurer que la PAC devienne une politique axée sur des résultats concrets, avec des objectifs spécifiques, précis et mesurables, et avec un financement lié à la performance.



- Promouvoir moins de viande et de meilleure qualité, par ex. **en limitant l'aide volontaire couplée à l'élevage animalier basé sur les pâturages**; Favoriser le bio; Supprimer les droits historiques; atteindre les objectifs de réduction des émissions d'ammoniac.
- Améliorer les directives / politiques en matière de **bien-être animal**.
- Promouvoir les **systèmes d'élevage extensifs** (PAC).



Objectif 11 (Groupe de travail du forum 11) –Démocratiser la prise de décision d'une politique intégrée, multi-niveaux et participative

- Inclure une référence explicite aux normes convenues au niveau international dans les **traités d'investissement / chapitres d'investissement** des accords commerciaux.
- Inclure un volet de **financement de la recherche** sur les systèmes alimentaires durables et sains, tout en veillant à une approche participative dans l'établissement des priorités de recherche.
- Réformer **l'Autorité européenne de sécurité des aliments** (EFSA) pour accroître la transparence des évaluations scientifiques.
- Renforcer **la capacité des organisations de la société civile nationale** en matière d'alimentation durable et de politique alimentaire.
- Assurer **le financement de la recherche** pour élaborer de nouveaux modèles pour l'évaluation des politiques.
- Assurer que les délégations de l'UE participant aux forums internationaux, notamment le **Codex Alimentarius du Comité de la sécurité alimentaire mondiale** et **l'Organisation mondiale du commerce** (OMC), promeuvent des positions équilibrées compatibles avec la protection de la santé humaine, des consommateurs et de l'environnement.; Créer un portail en ligne « guichet unique » pour suivre la composition des délégations et leurs interventions dans ces forums afin d'accroître la transparence et la responsabilité.
- Accroître la représentation des syndicats, des OSC et des mouvements sociaux dans le pilier du dialogue politique du **Fonds européen pour le développement durable** dans le cadre du PIE.
- Mettre en place une équipe « **politique alimentaire** » au sein du **Centre européen de stratégie politique (CESP)** travaillant en coordination avec le **Comité économique et social européen** (CESE) et d'autres experts pour élaborer une feuille de route vers une politique des systèmes alimentaires fondée sur le droit à l'alimentation et le droit à la santé conformément au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
- Simplifier l'accès au **fonds de cohésion de l'UE** pour les petites municipalités et réserver des fonds pour le développement de conseils de politique alimentaire inclusifs et multi-acteurs.



- Mettre la mise en œuvre des **objectifs de développement durable** au cœur de l'élaboration des politiques de l'UE, en s'appuyant sur la **plate-forme multipartite de haut niveau de la Commission sur les ODD**.
- Mettre en **place un service de conseil juridique**, en liaison avec l'OMS Europe, pour offrir des conseils juridiques à la demande aux États membres en vue de l'élaboration de politiques et de stratégies de prévention et de promotion de la santé; Assurer un soutien efficace aux politiques nationales, notamment par l'utilisation stratégique du **groupe de pilotage sur la promotion et la prévention de l'UE**, dans le but d'atteindre les objectifs du **Plan d'action pour la prévention et la maîtrise des maladies non-transmissibles** dans la Région européenne de l'OMS (2016).
- Adopter et appliquer des **règles de procédure concernant les rapports avec les acteurs non-étatiques**, y compris les intérêts commerciaux, dans tous les domaines d'une politique alimentaire.



Annexe 1. Partenaires et évaluation externe

Plus de trente organisations partenaires ont contribué à la rédaction de ce document préparatoire et à l'élaboration d'une politique alimentaire commune. Ces partenaires ont collaboré à travers une série de réunions plénières et de groupes de travail ainsi que d'échanges écrits. Bien qu'ils aient contribué à chaque parties du document, nos partenaires ont joué un rôle clé dans l'élaboration des propositions de la partie 3 et des chapitres thématiques de la partie 4 divisés par les groupes de travail énumérés ci-dessous.

Groupe de travail	Organisation responsable	Partenaires
1. Offrir des régimes sains et durables pour tous	EPHA	BEUC, EuroHealthnet, European Anti-Poverty Network (EAPN); IPES-Food; SAFE.
2. Reconstruire les agroécosystèmes, améliorer l'efficacité des ressources et de la circularité, et lutter contre le changement climatique	IDDR	EEB; CIDSE; Friends of the Earth; Greenpeace; IEEP; IFOAM; CAWR.
3. Soutenir les politiques alimentaires urbaines et les systèmes alimentaires alternatifs	Chaire UNESCO Alimentations du Monde (Montpellier SupAgro)	Center for Agroecology Water and Resilience (University of Coventry); Die Agronauten; Eating City; Euro Coop; IPES-Food; University of Bristol (School of Law); RIPESS; Urgenci.
4. Concevoir des politiques commerciales et de développement qui soutiennent des systèmes alimentaires durables en UE et dans le monde	IPES-Food	ActionAid, ACT Alliance, CIDSE, Fair Trade Advocacy Office, IEEP, University of Bristol (School of Law).
5. Construire des chaînes d'approvisionnement durables et des moyens de subsistances durables pour les agriculteurs	Slow Food	Agroecologie en Action; European Coordination of the Via Campesina (ECVC); Center for Agroecology Water and Resilience (University of Coventry); Die Agronauten; RIPESS; Urgenci; University of Bristol – School of Law
6. Assurer une gouvernance responsable et participative et un suivi des progrès	Center for Agroecology Water and Resilience (University of Coventry)	IPES-Food; FIAN; Oxfam Solidarité.



Le document a été revu par les experts suivants:

- Elin Bergstrøm et Sudhvir Singh, EAT Foundation
- Gianluca Brunori, Pedro Cerrada-Serra, Mikelis Grivens et Dionisio Ortiz-Miranda, TRANSMANGO project
- Sibylle Bui and Tom Dedeurwaerdere, Université Catholique de Louvain, Food4Sustainability project
- Peter De Franceschi, ICLEI
- Nora McKeon, International University College of Turin and Terra Nuova
- Ana Moragues-Faus, Cardiff University
- Jean-Marc Meynard, INRA
- Adrian Mueller, FIBL
- Kelly Parsons, City University London
- Carsten Pedersen, Masifundise
- Chiara Tornaghi, Coventry University
- Hubert Wiggering, University of Potsdam

Annexe 2. Questions en suspens

Les partenaires et évaluateurs externes ont noté la nécessité d'accorder plus d'attention aux sujets suivants pendant les étapes ultérieures:

- Pêches et aquaculture
- Adaptation au climat
- Qualité de l'eau (et implications pour l'agriculture et la transformation)